

FMI et Simandou : pourquoi la Guinée a-t-elle encore besoin de 425 millions de dollars alors que ses recettes minières devraient augmenter ?

15 septembre 2026 à 12h 23 - [ALPHA OUMAR BALDÉ](#)

Image : Page facebook du ministère de l'Economie et des Finances de Guinée

Alors que la Guinée entre dans une phase d'accélération de sa croissance avec la montée en puissance de Simandou, le pays a conclu, le 10 août dernier, avec les services du Fonds monétaire international (FMI), un accord ouvrant la voie à un financement d'environ 425 millions de dollars sur 41 mois. Cet accord, au niveau des services du FMI, reste soumis à l'approbation du Conseil d'administration de l'institution financière, prévue au cours de ce mois de septembre. Il soulève toutefois une question importante : si Simandou doit permettre à la Guinée d'augmenter considérablement ses recettes minières, pourquoi le pays a-t-il encore besoin du FMI ?

Pour répondre à cette question et à d'autres interrogations sur les finances publiques et les perspectives liées à Simandou, nous avons interrogé Mamady Fatoumata Keita, économiste et enseignant. Interview...

IdimiJam.com : La Guinée connaît une accélération de sa croissance, portée notamment par le secteur minier et la montée en puissance de Simandou. Pourquoi le pays a-t-il encore besoin d'un programme de financement avec le FMI à ce moment précis ?

Mamady Fatoumata Keita : La question est extrêmement importante. On sait que l'intervention du FMI est notamment nécessaire lorsque les pays font face à des crises financières aiguës ou à des difficultés à honorer leurs paiements extérieurs. Le FMI intervient également sur les réformes et apporte un soutien technique permanent à ses pays membres, notamment à travers son accompagnement des administrations financières.

La Guinée fait aujourd'hui partie des pays qui connaissent une croissance économique importante. Dans ce contexte, voir le pays se tourner vers le FMI pour obtenir un financement peut effectivement susciter des interrogations. Les 425 millions de dollars annoncés doivent justement permettre de créer un cadre financier autour du projet Simandou et d'accompagner les réformes nécessaires pour que la Guinée puisse, à terme, bénéficier davantage des recettes minières liées

à ce projet.

C'est un peu comme si ce financement devait permettre à la Guinée de mieux encadrer ce qui sera fait autour de Simandou afin de maximiser, à terme, les recettes qui en découleront. Mais nous sommes tout aussi surpris que vous et il est légitime de s'interroger sur la nécessité d'un montant aussi important dans le cadre du lancement de ce projet.

Est-ce que les futures recettes de Simandou peuvent réellement permettre à la Guinée de financer davantage son développement sur ressources propres, ou ces recettes ne seront-elles disponibles que progressivement ?

Les recettes seront disponibles progressivement. Dans un futur proche, si Simandou est exploité conformément aux prévisions annoncées, je pense qu'à terme la Guinée pourra disposer de suffisamment de ressources pour renforcer son autonomie financière et réduire sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

Le problème aujourd'hui, c'est que nous risquons de compromettre une partie de nos recettes futures à travers les emprunts que nous contractons actuellement. Lorsque les recettes de Simandou commenceront à être mobilisées, il faudra également assurer le service de la dette, (c'est-à-dire rembourser, ndlr), et cela pourrait réduire la marge financière disponible pour le pays.

Si, pour préparer le lancement de Simandou, nous devons déjà mobiliser plusieurs centaines de millions de dollars, dont 425 millions dans le cadre de cet accord, la question du remboursement et du service de la dette doit nécessairement être prise en compte. J'ose néanmoins espérer qu'à terme, la Guinée sera capable de disposer de suffisamment de ressources propres pour prendre en charge son développement.

Le gouvernement présente l'accord avec le FMI comme un moyen de renforcer la mobilisation des recettes publiques et la discipline budgétaire. Concrètement, qu'est-ce que la Guinée doit changer dans sa gestion des finances publiques pour que les revenus miniers se traduisent effectivement par davantage de ressources pour l'État ?

La gestion des finances publiques est une gestion permanente. Ce n'est pas un modèle que l'on met en place une fois pour toutes. C'est un processus qui doit constamment s'améliorer. L'un des éléments essentiels est la discipline budgétaire. Lorsque l'État réalise des dépenses extrabudgétaires, quels que soient les objectifs fixés et les prévisions établies, il devient difficile de les atteindre. La discipline budgétaire constitue donc l'un des principes fondamentaux d'une bonne

gestion des finances publiques.

Il faut également renforcer la transparence. Nous entendons régulièrement parler de détournements de fonds ou de surfacturations. Lorsqu'il existe de la transparence et un véritable contrôle de l'exécution des dépenses publiques, cela permet de mieux gérer les ressources disponibles et d'assurer une redistribution plus efficace.

L'objectif doit être que les ressources publiques contribuent réellement à améliorer les conditions de vie des populations, plutôt que d'avoir des montants importants annoncés dans les médias sans que leurs retombées soient suffisamment ressenties par les citoyens.

Je pense donc qu'il faut mettre l'accent sur quatre éléments : la discipline budgétaire, la transparence, le contrôle et le suivi de l'exécution des dépenses publiques.

Y a-t-il un risque que l'augmentation des recettes liées à Simandou donne à l'État une marge de dépense trop importante, au point de créer de nouvelles tensions budgétaires, de l'inflation ou une dépendance excessive au secteur minier ?

À mon avis, ce n'est pas l'augmentation des recettes en elle-même qui crée des tensions budgétaires. Ce sont davantage les déficits et le déséquilibre entre les ressources disponibles et les dépenses qui peuvent créer ces tensions. Plus l'État dispose de ressources, plus il peut augmenter ses capacités d'investissement. Le budget n'est pas figé : il évolue en fonction des besoins de la population et des priorités de la politique gouvernementale. C'est d'ailleurs pour cela qu'on dit que le budget est l'expression quantifiée de la politique du gouvernement.

Lorsque le gouvernement décide d'accroître les investissements, le budget peut naturellement augmenter. De même, lorsqu'il dispose de davantage de ressources mobilisables, il peut accroître ses capacités budgétaires.

Le véritable enjeu est donc de disposer de ressources suffisantes pour financer la politique de développement tout en maintenant un équilibre entre les recettes et les dépenses. Une bonne gestion de ces nouvelles recettes sera essentielle pour éviter les déséquilibres et limiter les risques liés à une trop forte dépendance aux ressources minières.

À quelles conditions peut-on considérer que les 425 millions de dollars du FMI sont réellement utiles à la Guinée, plutôt qu'un financement qui viendrait simplement accompagner une période de transition avant l'arrivée des grandes recettes de Simandou ?

Je ne dirais pas que ce financement n'est pas important. Mais, à mon humble avis, j'aurais souhaité qu'un financement de cette nature soit davantage orienté vers des investissements comme ceux que peut financer la Banque mondiale.

La Banque mondiale intervient notamment dans le financement des infrastructures, des écoles, des routes ou encore des barrages hydroélectriques. Le FMI, quant à lui, intervient principalement sur les réformes et la stabilité macroéconomique.

Or, nous avons déjà beaucoup avancé dans les réformes. La question que je me pose est donc de savoir s'il était réellement nécessaire de mobiliser un montant aussi important, soit 425 millions de dollars, pour renforcer encore ces réformes. Je ne suis donc pas totalement convaincu par la nécessité de mobiliser un tel montant dans ce cadre. J'aurais préféré que les financements soient davantage orientés vers des investissements structurants, même si je reconnais que les prêts peuvent être nécessaires.

Il faut toutefois rappeler que l'accord annoncé n'est pas encore définitivement finalisé. Il est toujours soumis à l'approbation du Conseil d'administration du FMI. D'ici sa finalisation, certains éléments pourraient encore être ajustés.

Propos recueillis par Elisabeth Zézé Guilavogui